



Gries'Infos

www.gries.eu

N° 55 Décembre 2023



VIE COMMUNALE



VIE SCOLAIRE



VIE ASSOCIATIVE



Le mot du Maire

Chères Griesoises,

Chers Griesois,

Alors que nous nous apprêtons à célébrer la période magique de Noël, notre village s'illumine peu à peu de mille feux pour répandre la joie et l'esprit festif.

Les préparatifs vont bon train avec l'installation des illuminations, le repas des aînés qui a eu lieu le 03 décembre 2023 et l'attente frénétique de l'arrivée du Père Noël le samedi 09 décembre 2023 lors de la Magie de Noël pour nos petits, sans oublier le concert de l'Avent de la Musique Municipale le dimanche 17 décembre 2023.



Cependant, dans un contexte de célébration et de partage, il est difficile de ne pas ressentir la gravité des conflits qui secouent notre monde. Les événements tragiques qui se déroulent dans plusieurs régions, notamment entre les Israéliens et les terroristes du Hamas, nous plongent dans une tristesse et une préoccupation profonde. Nos pensées vont tout particulièrement aux otages et à l'ensemble des victimes civiles de ces conflits déchirants ainsi qu'à leurs familles.

Ces moments de réflexion nous rappellent l'importance de la paix, de la bienveillance et de la solidarité. En cette période de festivités, il est crucial de se souvenir que Noël est avant tout une période de partage, de générosité et d'empathie envers nos semblables.

Ensemble, en réaffirmant nos valeurs de solidarité et de compréhension, nous pouvons contribuer à notre échelle à un monde plus paisible et plus harmonieux.

Ce Gries-Info, que vous tenez entre les mains, est là pour nous rappeler ce qui fait notre bien commun, le bien vivre ensemble dans notre village. Le quotidien de Gries est riche des réalisations et des performances que nos associations, nos écoles, nos entrepreneurs, commerçants et citoyens réalisent tout au long de l'année sur et pour notre territoire. Comme à chaque exemplaire, nous vous en faisons part au fil des pages.



Par avance, au nom de toute la municipalité, je vous souhaite de profiter des fêtes de fin d'année dans la chaleur de vos foyers, en famille et entre amis, dans la joie et l'apaisement.

**Ich wünsch èich e Scheeni Wihnàchte,
e Glückliches Nejes Jahr un alles beschte !**

Eric HOFFSTETTER
Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Hoffstetter'.





Vie communale

Projet de réhabilitation du corps de ferme 68 rue Principale



Par délibération du 11 juillet 2022, le Conseil Municipal a attribué un marché de maîtrise d'œuvre au cabinet NUNC Architectes pour le projet de restructuration du corps de ferme situé 68 rue Principale, visant à accueillir la bibliothèque municipale et un accueil périscolaire de 50 places pour les 3-6 ans.

Le projet et le marché de maîtrise d'œuvre ont été provisoirement suspendus en novembre 2022 après la phase « Avant Projet Sommaire », suite à des circonstances financières imprévisibles, liées aux contrats de fourniture d'énergie des bâtiments communaux pour la période 2023-2024 (cf. bulletin municipal de décembre 2022).

Le 04 septembre dernier, Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, et Stéphane Bern, chargé de la Mission Patrimoine, ont dévoilé les 100 sites départementaux « lauréats du Loto du Patrimoine 2023 ».

La commune de Gries a été sélectionnée pour le projet dans le cadre de cette opération.

Elle bénéficiera d'un financement exceptionnel afin d'assurer une partie de ses travaux de rénovation, grâce aux recettes issues des jeux Mission Patrimoine qui ont été commercialisés par la société FDJ en septembre 2023.

Le montant de l'aide accordée sera communiqué fin 2023, en fonction des ventes réalisées.



Le Maire Eric Hoffstetter, entouré du député Thiebaut et des représentants de la Fondation du Patrimoine le 04/09/2023



Cette désignation, et de meilleures perspectives sur les consommations d'énergie en 2024 et surtout en 2025, avec un nouveau contrat de fourniture d'électricité à des prix plus raisonnables, permettent à la commune de reprendre les études de faisabilité du projet. Fin novembre, un nouveau chiffrage du projet a été présenté par l'architecte à la commune. Le coût total HT des travaux est de 3 101 252 €, et les frais de maîtrise d'œuvre se chiffrent à 491 600 € HT. Avec l'acquisition du terrain par la commune (412 000 €), le coût total du projet est de 4 723 422.40 € TTC.

La commune a rencontré en novembre les partenaires institutionnels concernés pour l'attribution de subventions (*Etat, Région Grand Est, Collectivité Européenne d'Alsace*) et va déposer des dossiers de demande de ces subventions. La décision définitive quant à la réalisation du projet sera prise par la commune au cours du 1^{er} semestre 2024, après connaissance de l'ensemble des notifications officielles du montant des subventions.

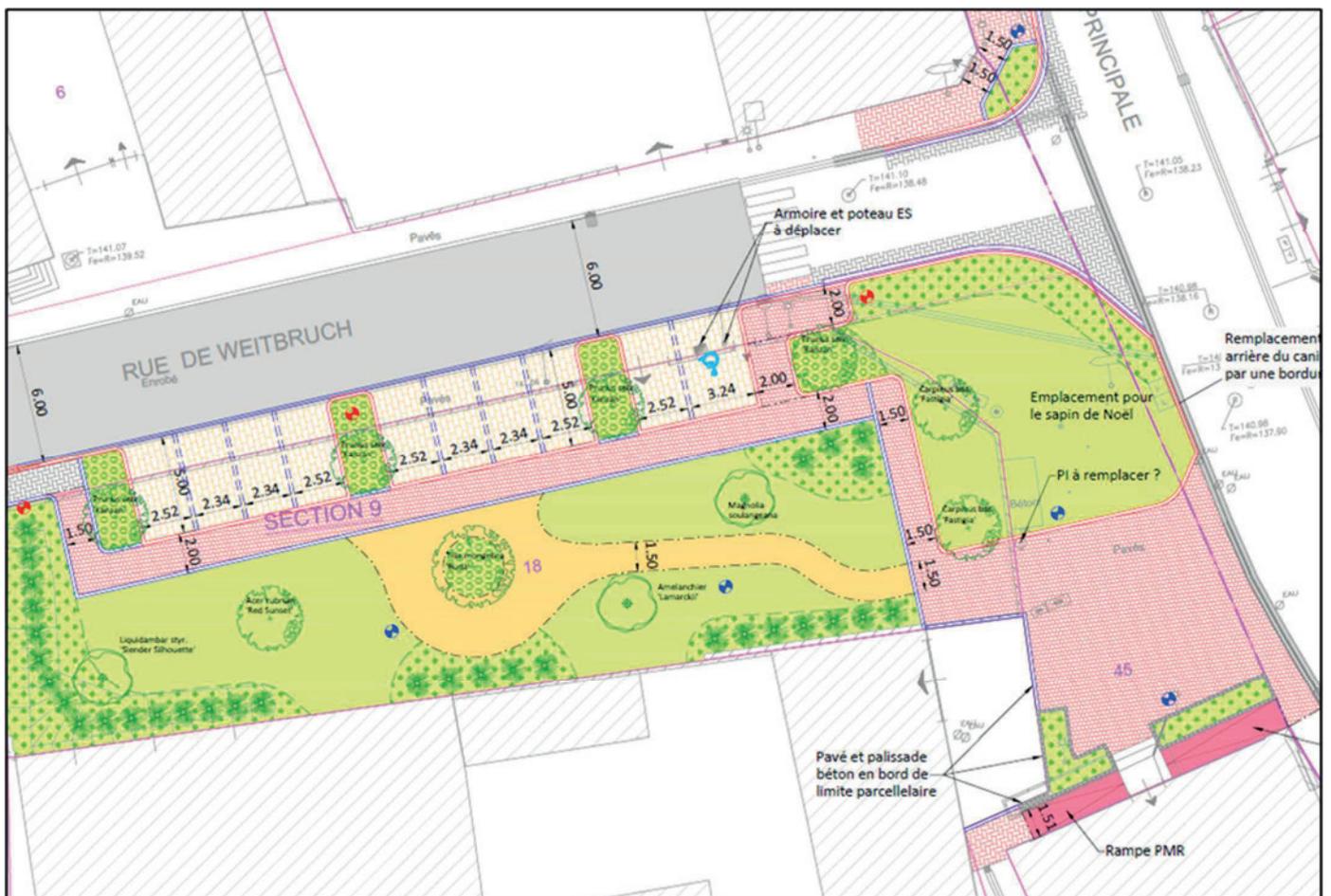
Projet d'aménagement de la place centrale du village

Après l'acquisition par la commune en juillet 2019 de la parcelle située au centre du village, un projet d'aménagement, incluant le parvis de l'église protestante, va être réalisé par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn en 2024.

Ce projet prévoit l'aménagement paysager de la parcelle et la création de 10 places de stationnement (dont 1 place pour Personne à Mobilité Réduite) devant cette parcelle, entre le restaurant « Le Florilège » et la boucherie « Romann ».

Une dizaine d'autres places de stationnement seront matérialisées Rue de Weitbruch entre le n° 3 et le n° 12, ce qui permettra d'accroître les capacités de stationnement au centre du village et de ralentir et sécuriser la circulation sur cet axe.

La commune prendra en charge les dépenses d'éclairage public et de mise en souterrain du réseau « Orange ».



Le nouveau lotissement « Les Champs 3 »

Comme évoqué dans le « Grieser Blädel » de septembre 2022, un nouveau lotissement sera réalisé par la société « Crédit Mutuel Aménagement Foncier » au lieu-dit « Weilerweg », au bout de la rue des Champs.

Le projet prévoit la construction de 61 logements au total (25 maisons individuelles, 8 logements intermédiaires et 28 logements en habitat collectif) sur une surface totale de 18 000 m² d'espaces privés et 7 500 m² d'espaces publics. Cette année, toutes les démarches nécessaires ont été entreprises auprès des propriétaires fonciers pour l'acquisition des terrains. Le permis d'aménager vient d'être déposé en mairie, et les premiers travaux de viabilisation provisoire sont prévus au 2^{ème} semestre 2024.

Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'un terrain et souhaitez vous inscrire sur une liste d'attente, vous pouvez envoyer un mail avec vos coordonnées à l'adresse suivante :

aurelie.ritzenthaler@cm-activites-immo.fr



Aménagement foncier

Le projet d'aménagement foncier, conduit par la Collectivité Européenne d'Alsace sur les communes de Gries et Weitbruch, est en cours.

En matière d'agriculture, ce projet vise un rapprochement du centre d'exploitation, un regroupement de parcelles îlots cohérents et un réseau de chemins adaptés. Il a aussi pour but la préservation et la valorisation des espaces naturels.

En matière de cadre de vie, il permettra de mettre en valeur le paysage (sentier de promenade), de gérer les risques (coulées de boues, inondations) et de prévoir la réalisation d'équipements (piste cyclable entre les deux communes).

Jusqu'à présent, plusieurs réunions techniques ont eu lieu ; la dernière réunion du 11 décembre 2023, concernait la présentation des inventaires environnementaux (état des lieux de la faune et de la flore, des espaces naturels) par le bureau d'études « Biotope ». La délimitation du périmètre d'aménagement foncier sera arrêtée en 2024 et soumise à enquête publique.

Les informations concernant l'Aménagement Foncier sont consultables sur le site internet www.gries.eu, rubrique « urbanisme » et « aménagement foncier ».



Energies renouvelables : des zones recensées pour accélérer leur développement

Le déploiement massif des énergies renouvelables est essentiel pour amplifier la lutte contre le dérèglement climatique et diminuer notre dépendance aux produits énergétiques importés qui représentent deux tiers de notre consommation énergétique. La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 entend concilier l'amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Elle favorise le déploiement de ces énergies tout en garantissant la protection de la biodiversité et en minimisant l'artificialisation des sols.



La définition de Zones d'Accélération du Développement des Energies Renouvelables (ZADER) incombe aux communes en concertation avec les administrés sans toutefois que cela conditionne la réalisation de projets d'énergies renouvelables.

En effet, un projet d'énergies renouvelables pourra voir le jour en dehors des espaces cartographiés.

Néanmoins, un projet qui s'imposerait dans un des périmètres définis verrait sa réalisation facilitée par un allègement des procédures administratives.

Les projets de particuliers, à titre d'autoconsommation par exemple, ne sont pas concernés. La démarche vise avant tout à faire émerger des projets conséquents permettant une production électrique ou de chaleur couvrant des besoins importants.

Pour la commune de Gries, il a été décidé d'établir des ZADER (à base d'énergie solaire) dans les secteurs de l'Espace « La Forêt » et du stand de tir. Une concertation a eu lieu du 21 novembre 2023 au 07 décembre 2023 auprès du grand public sur l'acceptabilité de ces projets énergétiques pouvant engendrer des impacts sur le cadre de vie, paysager notamment. Les propositions de zonages des communes feront l'objet d'une concertation à l'échelle de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn et seront soumis à un comité régional de l'énergie, présidé par la Préfète.

Zoom sur les consommations d'électricité...

Avec l'augmentation exceptionnelle des coûts de l'électricité pour la période 2023-2024 (*les prix du kWh ont été multipliés par 6 jusqu'à 11 selon les sites entre 2022 et 2023*), la commune a réalisé d'importants efforts de sobriété énergétique dans la totalité de ses bâtiments communaux, afin d'amortir au maximum la hausse des dépenses.

Tableau comparatif des consommations (en kWh) et des dépenses (en €) depuis 2019

	2019		2020 (Covid)		2021 (Covid)		2022		2023	
	Conso	Coût								
Bâtiments	301 085	47 704	231 951	40 795	243 982	49 663	286 399	46 300	218 155	86 856
Eclairage public	189 393	27 875	211 720	31 792	159 512	27 420	117 970	18 954	103 143	28 235
TOTAL	490 478	75 579	443 671	72 587	403 494	77 083	404 369	65 254	321 398	115 181



Entre 2022 et 2023, la consommation d'électricité a diminué de 21 %. Malgré cette baisse, les dépenses ont augmenté de 76 % en raison de la hausse des tarifs.

... et sur les consommations de gaz

La commune dispose d'un contrat jusqu'au 31 décembre 2024 avec un prix de 0.05175 €/kWh pour l'Espace « La Forêt » (0.02889 € de 2019 à 2021) et de 0.05512 €/kWh pour le reste des bâtiments (0.03139 € avant), prix hors acheminement et taxes.

Tableau comparatif des consommations (en kWh) et des dépenses totales (en €, incluant acheminement et taxes) depuis 2019

	2019	2020 (Covid)	2021 (Covid)	2022	2023
	Conso	Conso	Conso	Conso	Conso
Bâtiments	1 066 225	983 131	1 157 780	1 018 288	631 504
	Coût	Coût	Coût	Coût	Coût
	62 725	62 725	68 972	96 903	67 808



Entre 2022 et 2023, la consommation de gaz a diminué de 38 % et les dépenses de 30 %.

Fin 2022, à consommations égales par rapport aux années passées, les prévisions chiffrées du budget « énergie » étaient de 380 000 € au lieu de 140 000 à 150 000 € par an.

Le budget voté début 2023 était de 250 000 €. Celui-ci sera finalement de l'ordre de **182 989 €** compte-tenu des efforts de réduction des consommations et de l'aide du dispositif « Amortisseur électricité », qui a permis une économie de 29 560 €.



A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'éclairage public sera maintenu la nuit entre le vendredi 22 décembre 2023 et le lundi 1^{er} janvier 2024 inclus.

L'extinction nocturne sera de nouveau en vigueur à partir du mardi 02 janvier 2023 à 23 h.



Un nouveau contrat de fourniture d'électricité pour l'année 2025

Un contrat de fourniture d'électricité pour les bâtiments communaux et l'éclairage public est en cours avec ES Energies Strasbourg jusqu'au 31 décembre 2024.

Après s'être renseignée sur les prix actuels du marché, et pour bénéficier de tarifs avantageux en 2025 par rapport à ceux pratiqués aujourd'hui, la commune a retenu l'offre proposée fin novembre par la société ES Energies Strasbourg au tarif ARENH.

Les tarifs retenus pour les différents contrats sont les suivants

Lieu	Heures pleines Hiver	Heures creuses Hiver	Heures pleines Été	Heures creuses Été
Espace « La Forêt »	0.2006 € HT/kWh (0.8582 € en 2023-2024)	0.1466 € HT/kWh (0.2875 € en 2023-2024)	0.031 € HT/kWh (0.1089 € en 2023-2024)	0.0040 € HT/kWh (0.1089 € en 2023-2024)

Lieu	Heures pleines	Heures creuses
Ecole maternelle Bibliothèque	0.14048 € HT/kWh (0.5351 € en 2023-2024)	0.07226 € HT/kWh (0.1559 € en 2023-2024)



Autres sites	Eclairage public
0.1271 € HT/kWh (0.4786 € en 2023-2024)	0.0966 € HT/kWh (0.3082 € en 2023-2024)



Baux de chasse communale 2024 - 2033

En application du Code de l'Environnement, le droit de chasse est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires.

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1^{er} février 2024.

Les lots de chasses ont donc été remis en location pour une nouvelle période de 9 ans, soit du 02 février 2024 au 1^{er} février 2033. La commune dispose d'une surface totale de 874 hectares de chasse, répartie en 3 lots.

Le conseil municipal du 19 octobre 2023 a agréé la candidature des locataires sortants pour les lots n° 2 et n° 3, et a approuvé les conventions de gré à gré avec deux associations :

- * « Association de Chasse Communale du Ried Nord », ACCRN pour le lot n° 2,
- * Association « les Amis de la Chasse et de l'Environnement », pour le lot n° 3.

Pour le lot n° 1, le conseil municipal du 19 octobre 2023 a constaté l'infructuosité de la procédure avec aucune candidature déposée, et a décidé de procéder à l'adjudication publique le mardi 19 décembre 2023.



Battues de chasse

Des battues de chasse collectives seront organisées le

Dimanche 14 janvier 2024 et 04 février 2024.



Les secteurs traqués sont annoncés au public par des panneaux de balisage « Chasse en cours » disposés sur les chemins et sentiers forestiers.

Il est recommandé aux promeneurs et autres usagers d'être vigilants.

Fourrière animale : que faire en présence d'un animal perdu ?

La commune de Gries a signé une convention de gestion du service public de fourrière animale avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Haguenau et Environs.



Dans le cadre de cette convention, la SPA s'engage à assurer la capture, le transport, l'accueil, la garde et les soins des animaux perdus, abandonnés ou errants sur le territoire communal dans le respect des lois et règlements en vigueur. Elle recherche les propriétaires des animaux trouvés et restitue ces derniers quand ils sont réclamés.



Pendant les heures d'ouverture de la mairie en semaine, vous pouvez appeler l'accueil de la mairie au 03.88.72.42.62 pour signaler la présence d'un animal perdu, blessé, errant.

En dehors de ces heures d'ouverture, vous pouvez contacter vous-même la SPA au 03.88.53.12.84. Quand l'animal vous paraît dangereux, il faut appeler la gendarmerie.

A l'issue des recherches du propriétaire et du délai légal de garde (délai franc de 8 jours ouvrés), soit le propriétaire est inconnu ou défaillant et l'animal est placé en refuge, soit le propriétaire récupère son animal et prend en charge les divers frais de fourrière.

Chiens en laisse



Afin de préserver la tranquillité et la sécurité des usagers, de protéger les espaces cultivés et la flore, nous rappelons que les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur l'ensemble du ban communal, y compris en forêt (arrêté municipal n° 68/2015).

La salubrité publique

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser de suite les déjections par tout moyen approprié.



Un maître responsable ramasse !
Merci à tous

Des sachets « Toutounet » sont disponibles à la mairie, à l'Espace « La Forêt », rue des Roses, Place de la Liberté, chemin entre la rue des Prés et la rue du Presbytère, Place Guggenbuhl.

Déneigement

Les rues de la commune seront déneigées selon le plan de viabilité hivernale défini par la municipalité.

Pour des raisons environnementales, seuls les carrefours et les routes en pente seront salés par les services municipaux.

Les axes prioritaires (*rue Principale à Gries et rue de Gries à Marienthal*) sont du ressort de la Collectivité Européenne d'Alsace.



Rappel : Par temps de neige ou de verglas, il incombe aux riverains, propriétaires ou locataires, de déblayer et de dégager les trottoirs, pour permettre la circulation des piétons en toute sécurité.

Ils seront tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le déblaiement de la voie publique devra se faire sur un espace de 1m50 de largeur à partir du mur de façade, de la clôture ou de la limite de la parcelle.

Animation jeunesse

Depuis 2000, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn dispose d'une animation jeunesse en partenariat conventionné avec la FDMJC Alsace et l'association fédérative d'éducation populaire.



Cette animation jeunesse s'adresse aux 11-18 ans et impulse une **dynamique socio-éducative** à l'échelle du territoire. Dans tous les projets menés, il y a une très forte dimension à l'autonomisation, à la prise de responsabilités, à la reconnaissance des jeunes dans le tissu social de leur village, à la « construction » de futurs adultes ouverts et riches de valeurs.

Un local a été mis à disposition depuis le début de l'année 2023 par la commune de Gries (ancien bureau de poste 60 rue Principale) pour accueillir les jeunes **tous les mercredis en période scolaire de 14h à 18h.**

L'aménagement du local a été réalisé par le Conseil Intercommunal des Jeunes fin 2022.

Pendant les vacances scolaires (hormis celles de Noël), de nombreuses activités sont proposées par l'Animation Jeunesse FDMJC de la Basse-Zorn aux jeunes du territoire. Les programmes sont disponibles en mairie, 2 à 3 semaines avant le début des congés.

Contact :

Animation Jeunesse FDMJC de la Basse-Zorn

Communauté de communes de la Basse-Zorn

34 rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT

Téléphone : 03 90 64 25 65 ou 03 90 64 25 66

Mail : animationjeune@cc-basse-zorn.fr

Web : <https://www.cc-basse-zorn.fr/FR/Vivre/Animation-Jeunesse.html>



Elections Européennes



Les Elections Européennes auront lieu le **dimanche 09 juin 2024 de 8h à 18h** (sauf nouvelles directives). Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : vendredi 03 mai 2024

Comme d'habitude, les bureaux de vote n° 1 et n° 2 se situeront à l'annexe de la Mairie, 55 rue Principale.

Pour voter, vous devrez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité.

Les cartes électorales, pour les électeurs nouvellement inscrits, seront envoyées à leur domicile avant le scrutin.



Séances du Conseil Municipal

Principaux points votés par le Conseil Municipal

03 juillet 2023

Fixation de divers tarifs municipaux

Le conseil a fixé de nouveaux droits de place pour les marchands ambulants, le messti, et les commerces locaux.

Renouvellement du dispositif

« PEDT - Plan Mercredi » pour 2023-2026

Le Projet Educatif De Territoire permet à la commune de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs. Le Plan Mercredi permet de mettre en place des activités éducatives de qualité le mercredi dans un cadre structuré.

31 août 2023

Convention de mise à disposition de locaux avec la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Le conseil approuve la convention relative aux locaux de l'école intercommunale de musique situés au-dessus de l'école maternelle.

Convention d'occupation temporaire en forêt communale

Le conseil approuve cette convention signée avec le Service d'Accueil Familial de Bischwiller et Oberhoffen-sur-Moder pour la mise à disposition d'un emplacement en vue de réaliser des activités de « crèche du dehors » avec des enfants en bas âge.

Attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial

Le conseil octroie une aide financière complémentaire à celle de la CEA à un particulier pour des travaux de rénovation de sa maison alsacienne.

19 octobre 2023

Finances : décision modificative n° 2 du budget

Le conseil a voté des ajustements de crédits dans les deux sections (fonctionnement et investissement), en recettes et dépenses.

Concours communal des Maisons Fleuries 2023

La commune a approuvé la désignation de 38 lauréats et l'attribution de bons d'achats à chacun d'entre eux

Baux de chasse communaux 2024-2033

Le conseil a validé la constitution et le périmètre de 3 lots de chasse communale. Il a approuvé les conventions de gré à gré pour les lots 2 et 3 avec les locataires sortants. Le lot 1 a été mis en adjudication publique et n'a pas encore été attribué.

07 décembre 2023

Nouveau contrat de fourniture d'électricité pour l'année 2025

La commune a signé un nouveau contrat avec ES pour la fourniture en électricité de ses bâtiments communaux et de l'éclairage public pour l'année 2025, à des tarifs beaucoup plus avantageux que ceux du contrat actuel 2023-2024.

Finances : demandes de subventions

Le conseil a autorisé M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région Grand Est et de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) dans le cadre du projet de restructuration du corps de ferme 68 rue Principale.

Tennis : demande de subvention à la CEA

Des travaux de réfection d'un court de tennis seront réalisés pour un coût de 28 123 € HT. Une demande de subvention de 40 % du coût HT sera transmise à la CEA.

Forêt communale

Le conseil valide le programme des travaux d'exploitation pour l'année 2024.

Travaux Rue de Weitbruch

Des travaux d'aménagement de la place centrale du village vont être réalisés en 2024 par la Communauté de Communes. Dans ce cadre, le conseil a validé la convention avec la société Orange pour la mise en souterrain de leurs réseaux.

Convention avec la police intercommunale de la Communauté de Communes

Le conseil autorise M. le Maire à signer une convention relative à la police intercommunale, visant à une prise en charge financière de son fonctionnement à compter de 2025, proratisée selon plusieurs critères.



Retrouvez toutes
les délibérations sur
le site internet
www.gries.eu

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Les séniors ont rendez-vous au « Grieserstuebel »

Le « Grieserstuebel », baptisé ainsi par les membres du CCAS, est un moment de convivialité et de partage pour les séniors du village. Des rencontres sont organisées à échéance mensuelle au grand plaisir de la dizaine d'habituées qui se retrouvent pour une après-midi chaleureuse autour d'une tasse de café et des gâteaux « faits maison ».



Pour Michèle NAVE, adjointe chargée des Affaires Sociales, l'objectif est de proposer aux séniors un temps pour parler de tout et de rien, l'essentiel étant de rompre la solitude. « Ces dames » se revoient régulièrement pour « papoter », passer un moment ensemble et créer de nouvelles amitiés. La dernière réunion du « Grieserstuebel » a eu lieu le jeudi 14 décembre 2023, avec une dégustation de bredeles de Noël et un échange de recettes.

Un appel est lancé pour étoffer le groupe (les messieurs sont les bienvenus). Les rencontres reprendront l'année prochaine, autour du thème « Le bon vieux temps ».

Contact & renseignements :
Secrétariat du CCAS - Mairie de Gries au 03.88.72.42.62

La collecte de la Banque Alimentaire



Les Banques Alimentaires ont organisé leur collecte nationale du 24 au 26 novembre 2023.

A Gries, les collectes ont eu lieu au magasin Colruyt et dans les écoles (maternelle, élémentaire et « les Roseaux »).

Elles ont connu un franc succès. Les bénévoles sont repartis avec une camionnette bien chargée de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène.

Au vu de la situation actuelle, il est important de continuer à donner tout au long de l'année pour permettre de maintenir un stock suffisant.



La Commune, le CCAS et la Banque Alimentaire remercient chaleureusement les bénévoles présents et les généreux donateurs.

Conseil Municipal des Enfants

La fin d'un mandat studieux et fructueux...

Le mandat (2021/2023) des 9 jeunes conseillers élus en novembre 2021 est arrivé à son terme au mois de septembre dernier après deux années d'exercice bien rempli.



Divers projets ont été réalisés : chasse aux œufs dans le jardin du presbytère, collecte de jouets, aménagement de la cour de l'école élémentaire, visite des ateliers municipaux, journée « A l'école, j'y vais autrement », rédaction d'un journal pour les enfants « Kids'Infos », ... D'autres n'ont pu aboutir pour diverses raisons.

Ils ont participé activement à de nombreuses manifestations : fête des Aînés, cérémonies officielles, pose des « Stolpersteine », nettoyage de printemps, collecte des jouets, ...

Le voyage à Paris, avec la visite du Sénat sur invitation du sénateur Claude KERN, restera un temps fort de la mandature.

« Nous aurions aimé continuer cette aventure, qui nous a appris beaucoup de choses ... on a adoré... Il est important de s'engager pour son village, ... »

La municipalité a tenu à les féliciter et les remercier pour leur engagement, la richesse des échanges et le travail accompli.



... et l'installation du nouveau conseil



Le vendredi 17 novembre 2023, s'est déroulée la séance d'installation du Conseil Municipal des Enfants, 3^{ème} du nom, en présence d'élus du Conseil Municipal et des parents venus en nombre. Un moment unique et solennel pour tous !

Le Maire Eric HOFFSTETTER a ouvert la séance en félicitant les 12 jeunes élus et salué l'investissement des 21 candidats.

« Être conseiller est une grande responsabilité et demande du temps, ... de la patience..., de la réflexion..., une attitude citoyenne pour œuvrer à l'amélioration de la vie quotidienne de sa commune pour le bien de tous, et un esprit d'équipe. »

Les enfants (six garçons et six filles) sont élus démocratiquement tous les deux ans par tous les élèves de l'école élémentaire, et sont âgés de 9 et 10 ans. Après s'être présentés, ils ont exposé leurs motivations et projets divers et variés portant plus particulièrement sur les liens intergénérationnels, le respect de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.



Ils se sont engagés à être le porte-parole de tous les enfants de l'école, d'être à leur écoute, à récolter les informations concernant leurs attentes et besoins et les informer des actions mises en œuvre. Pour clore la cérémonie, ils se sont vus remettre l'écharpe tricolore par Fabienne ANTHONY, adjointe en charge du Conseil Municipal des Enfants.



Lors de leur première réunion, ils ont signé le règlement intérieur et la charte de l' élu. Ils ont préparé leur intervention à la fête de Noël des Aînés.

Le mercredi 13 décembre 2023, ils ont renouvelé la désormais traditionnelle collecte de jouets et de vêtements pour enfants, en faveur du Secours Populaire de Bischwiller : une collecte riche et variée !

Robert KUPFERLE à l'honneur

Fin décembre 2022, la cravate de Commandeur du Mérite Agricole, plus haute distinction dans le domaine agricole, a été décernée à Robert KUPFERLE.

Très rarement décernée, elle a été amplement méritée au vu du curriculum vitae du récipiendaire.

Un parcours sans faille pour l'aviculture et dans le milieu de l'agriculture

Fils de parents aviculteurs, Robert voue, dès son plus jeune âge, une passion pour l'aviculture et la colombiculture en particulier. En 1966, alors qu'il n'avait que 15 ans, il participe à sa première exposition locale à la société d'aviculture de Gries avec des pigeons « Frise hongrois bleu ». Par la suite, il a élevé et exposé des mondains blancs et de « Genuine Homer », race d'origine anglaise. En 2014 et 2016, il est champion de France à l'exposition de Saint Avold et remporte le prix spécial de la SNC à l'exposition européenne de Metz.



Son parcours dans l'aviculture

Il va d'abord assurer la fonction de trésorier de la Société d'Aviculture de Gries puis, il sera élu président en 1980 et le restera jusqu'en 2003.

Depuis 1982, il est également membre du Pigeon club de Haguenau-Kurtzenhouse, élu Vice-président en 2009 puis Président en 2011.

Président de la confrérie des éleveurs du Boulant d'Alsace (race qui trouve son origine dans le secteur de Haguenau et en Alsace du Nord), il rejoint le comité des Aviculteurs du Bas-Rhin en 1972. Il en assure la vice-présidence pendant 28 ans. Son parcours ne s'arrête pas là, puisqu'il sera le plus jeune président de la Fédération des Aviculteurs d'Alsace-Moselle.

Pour ses services rendus, il est nommé Président d'honneur de la Fédération Alsace-Moselle et Vice-Président d'honneur de l'Union des Aviculteurs du Bas-Rhin.

Il sera décoré de l'insigne de Chevalier du Mérite Agricole et nommé Officier lors de l'exposition Internationale de Strasbourg. Il est titulaire de toutes les médailles de la Fédération Alsace-Moselle. En 2015, il est récompensé de l'Insigne d'Honneur en platine, la plus haute médaille de la Société Nationale de Colombiculture.

Son parcours professionnel

Chargé de mission puis inspecteur règlement sinistre aux assurances Groupama, Robert s'investit au comité d'entreprise et milite au syndicalisme régional et national. En 1992, il fera ses premières interventions lors du Congrès de la FGSOA et assurera la fonction de Secrétaire Général National de la branche Agriculture-Agroalimentaire jusqu'à sa retraite en 2012. Il prendra une part active à l'amélioration de la Convention Collective Nationale de base des sociétés d'assurances.

Il est encore actuellement Secrétaire Général Adjoint de l'UNSA Agriculture-Agroalimentaire des Retraités. Il a été élu à la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin et d'Alsace.

Il était juge prud'hommal en section Agriculture de Strasbourg et en section encadrement. Jusqu'en 2020, il a été délégué cantonal (Brumath) et administrateur (collège salariés) à la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace.



Au niveau de la commune de Gries, Robert KUPFERLE a été conseiller municipal pendant 2 mandatures et membre du CCAS. Il a été apprécié en tant que président de l'Amicale de la classe 1951.

**Sa conviction est de servir l'aviculture et de ne pas s'en servir.
Il aime la convivialité et la défense sociale des personnes
nécessiteuses.**

Environnement et développement durable



Fleurissement communal : des Griesois récompensés

Le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie de la commune de Gries tiennent une place importante. Malgré les contraintes climatiques et les restrictions d'arrosage, les employés communaux œuvrent au quotidien pour maintenir un cadre de vie de qualité. Le choix s'est porté cette année sur des plantes et arbustes diversifiés et surtout sobres en eau à côté des traditionnels géraniums, fleurs emblématiques en Alsace.

Les habitants contribuent également, comme chaque année, à l'atteinte de cet objectif. Quelques 38 maisons ont été parées de leurs plus beaux atours et leurs propriétaires se sont vus récompensés par un prix attribué par le jury communal des maisons fleuries qui a arpenté les rues du village en vélo au mois d'août dernier.

Lors de la remise de ces prix le 20 octobre 2023, les cinq jeunes saisonniers (Annaëlle BAER, Alexis FURST, Gaël GUILLAUME, Emilie HICKEL et Pierre TEMWA--HOEFFEL) qui ont participé à l'embellissement du village se sont vus remettre un satisfécit pour le sérieux de leur travail et leur implication.



1^{ère} catégorie Maison avec jardin

Marie-Jeanne BENARBIA, Christophe LORENTZ, René KRAENNER, Georges REMPP, Jean-Claude BIERLING, Gilbert HOHWALD, Marthe WABNITZ, Simon BOHNERT, Eddie GOETZ, Robert GASS, Robert JUND, André KERTZINGER, Gérard HECHT, Bernard BENDER, Bruno WAGNER, Jean-Claude STOECKEL, Fabrice GUYAU, André CONRAD, Denise LORENTZ, Berthe BAPST, Georges SCHWEICKART, Jean-Pierre HAON, Jean-Michel HERRMANN, Alfred MUHL, Charles OTTMANN, Pierre ZIPPER, Valentin BRANDT

2^{ème} catégorie Maison seule

Pierrette JUND, Bernard KLECK

3^{ème} catégorie Restaurants, commerces

Restaurant « Au Kehrhof »

4^{ème} catégorie Aménagements paysagers

Alain TOMERA, Fabienne LANDMANN, Joël WURSTER, Jean-Pierre BREFIE, Julien MILLEMANN, Gérard NEUMEYER, Nicolas OHLMANN, Jean-Paul RITTER



Une distinction « Commune Nature »



L'ambition partagée par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse est de préserver et d'améliorer la qualité des eaux et d'accroître la biodiversité en s'appuyant sur une dynamique de territoires. La distinction « Commune Nature » concerne les 5 000 communes ou Communautés de Communes du Grand Est.

Elle vise à les amener vers de nouvelles pratiques en matière de non-utilisation de pesticides et de développement de la biodiversité dans la gestion des voiries, espaces verts et autres espaces publics.

Au-delà des obligations réglementaires qui s'imposent aux communes, la distinction « Commune Nature » offre l'opportunité de faire reconnaître leur engagement, de valoriser les bonnes pratiques et l'implication de leurs agents, les solutions mises en œuvre... auprès des habitants de plus en plus sensibilisés à la protection de leur environnement.

Après un diagnostic réalisé début 2023, la commune de Gries a établi un plan de gestion différenciée qui définit un zonage et hiérarchise les différents espaces verts à traiter avec un guide d'entretien.

Le travail réalisé par la commune lui a valu de recevoir la distinction « Commune nature » à l'occasion d'une cérémonie organisée par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse le 30 novembre dernier à Muntzenheim, près de Colmar, en présence du Maire Eric HOFFSTETTER, du 1^{er} adjoint Jacky NOLETTA, et des agents communaux Lionel RIEDINGER et Pascal ZIPPER.



Sur les 3 niveaux de distinction possible (libellules), la commune s'est vue décerner le 1^{er} niveau. Elle espère bien conquérir une 2^{ème} voire une 3^{ème} libellule dans les années à venir.



Vente de bois

Une vente aux enchères de bois de chauffage aura lieu le

samedi 16 mars 2024 à 10 h

à la Salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt ».



Les affiches seront disponibles à la mairie de Gries et à la maison forestière de Weitbruch au courant du mois de février 2024.

Elles seront également consultables sur le site www.gries.eu



Nettoyage de printemps

Ouverte à tous, cette action s'avère indispensable pour nettoyer la forêt et ses abords, le

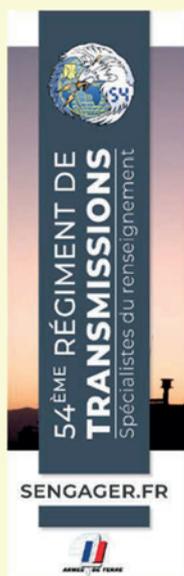
samedi 23 mars 2024 de 9 h à 12 h
au parking de l'Espace « La Forêt ».



Une date à noter dans votre agenda...

Nous comptons sur votre mobilisation et votre participation.

Toujours présente aux côtés de la municipalité pour l'opération « Nettoyage de printemps », la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^e régiment de transmissions, jumelée à la Commune de Gries, sera heureuse de vous accueillir le **samedi 23 mars 2024** à l'Espace « La Forêt ».



**Passionnés, curieux, en balades,
venez découvrir
les différents métiers de ce régiment.**



Bureau recrutement

Ligne fixe : 03 88 06 87 01

Portable : 06 79 97 42 85

Mail : 54rtrs-recrutement.chef.fct@intradev.gouv.fr



54^e Régiment de Transmissions



54transmissions



54^{ème} Régiment de Transmissions



Flashez ce QR-code
pour suivre la vie
du Régiment sur
Instagram !

Préparer son jardin pour l'hiver



Eric CHARTON, spécialiste du jardinage naturel et de la gestion des déchets, est intervenu à la bibliothèque municipale le 03 novembre dernier.

Auteur de l'ouvrage "Arbres fruitiers", il donne des conférences, anime des ateliers et des formations sur le jardinage au naturel, la permaculture, l'utilisation des déchets au jardin et au verger.

Il a donné quelques bons conseils à adopter pour bien préparer le potager pour l'hiver.



Utilisation de produits phytopharmaceutiques



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker de produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour jardiner et désherber.

Cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Ces mesures ont pour but de diminuer les impacts sur la santé (risque d'apparition de pathologies cancéreuses, neurologiques ou encore de troubles de la reproduction) et sur l'environnement, notamment les nappes phréatiques (contamination du sol et des eaux de surface et souterraines, menace pour la biodiversité).

Quelles alternatives ?

L'utilisation de produits de biocontrôle adaptés est autorisée. Ils portent la mention :



www.upj.fr/action/mention-eaj

D'autres alternatives plus naturelles sont aussi possibles, comme le paillage, la permaculture ou encore l'utilisation de plantes et d'animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs.

Que faire des emballages des produits phytopharmaceutiques ?

Les emballages de ces produits - qu'ils soient vides ou non - doivent impérativement être déposés en **déchèterie de Geudertheim**, dans le contenant dédié aux **déchets diffus spécifiques (DDS)**.



Où trouver les informations ?

Vous trouverez des informations utiles sur le site : www.ofb.gouv.fr/jardiner-sans-pesticide et par le biais d'ateliers proposés par la Communauté de communes de la Basse-Zorn toute l'année.

Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site www.cc-basse-zorn.fr, rubrique Actualités.

Les bornes biodéchets : rappel des consignes d'utilisation

Les bornes doivent être utilisées uniquement pour les déchets de cuisine, tels que les déchets de préparation (épluchures, peaux, coquilles, os, etc.) et les restes de repas ou produits périmés. Les déchets de jardin comme les plantes en pot, les fleurs ou les feuilles fanées ne doivent pas être déposés dans les bornes, mais peuvent être déposés dans son bac à compost.



Il peut arriver que les bornes soient pleines, surtout lors de jours de fête. Dans ce cas, il est recommandé de déposer les déchets dans une autre borne si celle-ci ne s'ouvre pas en raison de sa capacité maximale atteinte. Les emplacements des bornes et des points d'apports volontaires sont disponibles sur le site de la communauté de communes www.cc-basse-zorn.fr, via le lien : Bornes biodéchets et points d'apports volontaires.

Les sacs kraft sont et resteront gratuits. Ils sont disponibles à la mairie et à la Maison des Services. Il est nécessaire d'utiliser ces sacs et uniquement ceux-ci, lors du dépôt. L'utilisation de sacs en plastique, même d'origine biologique « biodégradable », n'est pas conforme et perturbe la phase de préparation à la mise en méthanisation. Ces sacs n'ont aucune utilité dans le processus de méthanisation et seront considérés comme une erreur de tri.

Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h



Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				13h - 17h	13h - 17h
mardi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
mercredi			10h - 12h	14h - 17h	10h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
samedi	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	10h - 17h

Il est rappelé que les tarifs annuels comprennent l'enlèvement des ordures ménagères et du tri, l'exploitation des déchèteries, la gestion des bornes biodéchets et des points d'apports volontaires pour le verre, la gestion globale du service, les ateliers de sensibilisation et de prévention ainsi que le traitement des ordures ménagères et des recyclables effectué par le SMITOM.

Après utilisation des 24 entrées en déchèterie pour les particuliers (compris dans la redevance incitative), des badges « passages supplémentaires » sont à acheter à la maison des Services à Hoerd. Plus d'informations sur le site www.cc-basse-zorn.fr

Fermeture exceptionnelle des déchèteries

Les trois déchèteries de la Basse-Zorn seront exceptionnellement fermées du **samedi 30 décembre 2023 au mercredi 03 janvier 2024**, en raison de transmutations de bennes suite à un changement de prestataire au 1^{er} janvier 2024.



Collecte des ordures ménagères

En raison des jours fériés de Noël, la collecte des ordures résiduelles (**poubelle bleue**) du secteur 1 du lundi 25 décembre 2023 est **avancée au samedi 23 décembre 2023**.

La collecte débutant tôt le matin, il est recommandé de sortir les bacs la veille de la collecte.



Joies et peines du 12/12/2022 au 15/12/2023

Naissances

Sacha HELMER
21 décembre 2022

Tiago JANEZ
17 janvier 2023

Sacha VANDUCH
03 février 2023

Lilou MICHEL
07 mars 2023

Lucas LAAS
07 mars 2023

Harena JAOZARA
27 mars 2023

Alexandre PUK
28 mars 2023

Maé VOGT
04 avril 2023

Hugo NEUMEYER
10 mai 2023

Zoé HEINRICH
24 mai 2023

Émile FRACHET
24 mai 2023

Rémi PAGANONI
27 mai 2023

Anna GLESS
1^{er} juin 2023

Meva DIBEK
20 juin 2023

Léo FISCHER
02 juillet 2023

Robin PAUL
03 juillet 2023

Arsène STRAUB KAHN
06 juillet 2023

Elise LAURENT
10 juillet 2023

Siméo ALVES
30 août 2023

Samuel HIGELIN
05 septembre 2023

Lina HOFF
20 septembre 2023

Timéo ROEHLLY
20 septembre 2023

Aaron FELIX
06 octobre 2023

Agathe ESCHER
06 octobre 2023

Sophie HERSTOWSKI
09 octobre 2023

Malone GRASS
12 octobre 2023

Timothée SEVILLA
31 octobre 2023

Robin ZIPPER
17 novembre 2023

Janelle OUADAH CHRETIEN
1^{er} décembre 2023



Mariages

Vincent MOLINEZ & Almerinda PINTO

11 mars 2023

Audric NEUMEYER & Jessica SCHAEFFER

11 mars 2023

René HAMMER & Yvette BRESTENBACH

20 mars 2023

Thomas PINCK & Léa MONTERASTELLI

08 avril 2023

Steve BEISECKER & Samantha DIEBOLD

27 mai 2023

Paul CLAIRE & Clio TECHEL

27 mai 2023

Brian MATHY & Elodie ESCHMANN

10 juin 2023

Pierre SEVILLA & Elodie RIO

18 juillet 2023



Gaëtan MACK & Sandra SCHNEIDER

05 août 2023

Alexis RIFFLART & Mélody WEBER

12 août 2023

Arnaud SCHMITT & Caroline BOENAPFEL

19 août 2023

Zoé BEZZINA & Ludivine FAVIER

19 août 2023

Olivier BORRELLI & Muriel BERLING

25 août 2023

Alexandre DAPP & Lénaiik DOLT

22 septembre 2023

Kévin ZIEGLER & Sophie BANNWARTH

07 octobre 2023



Décès

Bernard NOE

08 décembre 2022 - 72 ans

Roland SIEGEL

20 décembre 2022 - 74 ans

Robert KAMMERER

20 décembre 2022 - 85 ans

Anny JUNG née MATZ

03 janvier 2023 - 66 ans

Martine VOGT née GAMBŠ

04 janvier 2023 - 65 ans

Marguerite HEITZ née LORENTZ

25 janvier 2023 - 84 ans

Marcel STILL

21 février 2023 - 75 ans

Marguerite LOTH née HICKEL

03 mars 2023 - 80 ans

Georgette SCHOHN née VOGT

10 mars 2023 - 92 ans

Suzanne LANOIX née SCHUSTER

20 mars 2023 - 79 ans

Marthe LUX née WERLÉ

29 mars 2023 - 86 ans



Denis BENARBIA

29 août 2023 - 70 ans

Lucie GRASS née VOLTZENLOGEL

08 octobre 2023 - 94 ans

Marie-Anne LACOMBE née HEITZ

17 octobre 2023 - 92 ans

Marie Simone KLEIN née GOULON

24 octobre 2023 - 86 ans

Marie-Josée JUND née BLANCK

16 novembre 2023 - 71 ans

Frieda KERTZINGER née WENDLING

03 avril 2023 - 90 ans

Sevda GULEC née BICER

15 avril 2023 - 50 ans

Jean-Claude HAMMER

18 avril 2023 - 75 ans

Pierrette KRUTH née BARTHOLOMÉ

03 mai 2023 - 71 ans

Gérard HAMMER

07 juin 2023 - 83 ans

Natacha BOSSOU

25 juillet 2023 - 38 ans

Geneviève WILK née FAUCONNIER

30 juillet 2023 - 93 ans

Marie Edith GUDER née GRATHWOHL

07 août 2023 - 79 ans

Lucien HERRMANN

17 août 2023 - 91 ans

Gérard HULSKEN

21 août 2023 - 78 ans

Le 18 août 2023 est né
un enfant sans vie

Mathis WOEHREL

Nos pensées vont à toutes les
personnes touchées par le deuil
durant cette année.



Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité aux personnes ci-après.



80^{ème} anniversaire

Jacques WIEDEMANN
né le 25 juillet 1943



Marie-Louise HALLER née MERKEL
née le 03 août 1943

Elisabeth MEISSNER née SCHMITT
née le 31 août 1943

Marie-Cécile KLIEBER née LAMBLING
née le 02 septembre 1943

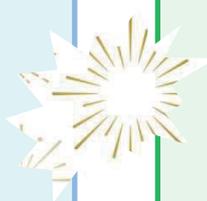
Jeannine UMECKER née HECHT
née le 12 septembre 1943



Jeannine GRADT née NOLETTA
née le 14 octobre 1943



Anneliese SCHMITT née TEUTSCH
née le 20 novembre 1943



85^{ème} anniversaire

Ilse MOURER née RIEBEL
née le 03 juillet 1938
Suzanne LORENTZ née WIEDEMANN
née le 19 août 1938

Marguerite WAGNER née JUND
née le 04 octobre 1938

Albert ANTONI
né le 31 octobre 1938



Willy OTTMANN
né le 12 novembre 1938



René RINCKEL
né le 24 novembre 1938

90^{ème} anniversaire

Fernand GRAFF
né le 16 novembre 1933
Marguerite MATZ née WEIBEL
née le 22 novembre 1933



95^{ème} anniversaire

Robert HAMMER
né le 25 juillet 1928





Noces d'Or (50 ans)

Jean-Claude et Marie-Claire GEBUS
mariés le 27 juillet 1973

Armand et Edith SCHMITT
mariés le 27 juillet 1973

Jean-Georges et Christiane ARNOLD
mariés le 14 septembre 1973

Jacky et Monique HEINRICH
mariés le 12 octobre 1973

Noces de Palissandre (65 ans)

René et Arlette RINCKEL
mariés le 03 octobre 1958



**Vous allez fêter vos 50, 60, 65 ans de mariage
ou votre 80^{ème}, 85^{ème}, 90^{ème}, 95^{ème}, 100^{ème} anniversaire en 2024 !**

A cette occasion, la Municipalité vous propose de vous rendre visite pour marquer cet événement. Nos services contacteront les jubilaires par courrier ; si toutefois vous êtes concernés et n'avez pas été contactés, n'hésitez pas à le signaler à la Mairie.

Fêtes & Cérémonies



Cérémonie des vœux



La traditionnelle **cérémonie des vœux
et d'accueil des nouveaux arrivants**

aura lieu le

jeudi 11 janvier 2024 à 19h30

à la salle des fêtes de l'Espace « La Forêt ».



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé à Gries, vous êtes conviés à cette réception.

N'oubliez pas de signaler votre arrivée au secrétariat de la Mairie.

Cérémonie du 11 novembre 2023

Un message de paix



La cérémonie s'est déroulée en présence du Capitaine VIEMONT, accompagné d'une délégation de la compagnie de commandement et de logistique du 54^{ème} régiment de Transmissions, avec qui la commune entretient un partenariat de longue date.

Après avoir salué toutes les personnes présentes et après la lecture du message du ministre des Armées, le maire Eric HOFFSTETTER a débuté son allocution par un message de paix.



« Commémorer le 11 novembre, c'est comprendre pour agir et préserver la paix... C'est encore plus vrai cette année qui voit se poursuivre la guerre en Ukraine et le début d'une nouvelle guerre au Proche Orient avec son lot de tragédies et de victimes civiles... La paix se mérite et se protège en permanence. C'est à chacun d'entre nous d'y veiller ... ».

Commémorer le 11 novembre, c'est aussi se souvenir de ces quelques 10 millions de morts, combattants et civils innocents durant les 4 années de cette guerre mondiale mais c'est aussi se souvenir de tous ceux qui sont tombés pour défendre notre pays, notre liberté et nos valeurs.

Après le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, six pompiers se sont vus remettre diverses distinctions et diplômes.

Diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire - secours à personnes : **Jonathan HAENEL, Flavien MARTEAU et Auréliane MARTEAU**

Diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire - secours routier : **Nicolas EHRHARDT**

Diplôme d'opérateur des activités physiques de sapeur-pompier, Diplôme de conducteur tout terrain mention VL, Diplôme de conducteur engin pompe : **Roberto PEREZ PEREZ**

Nomination au grade de Caporal-Chef de sapeur-pompier volontaire, Diplôme de conducteur engin pompe : **Valentin HOFF**



Comme de coutume, la cérémonie a été rehaussée par la Musique Municipale de Gries sous la baguette de son chef Olivier SAENGER.



Fête de Noël des Aînés : un moment de partage

Comme chaque année, le 1^{er} dimanche du mois de décembre est jour de fête pour les aînés du village de Gries. Ils ont été nombreux à répondre à l'invitation de la commune et du CCAS.



Dans une salle des fêtes parée de ses plus beaux atours, les festivités ont démarré par un apéritif animé par Agnès GUILLAUME, conseillère municipale, qui a entonné quelques airs bien connus. S'en est suivi le « traditionnel pot au feu » cuisiné par le Chef Thibaud LIGNIER et servi par les conseillers municipaux et membres du CCAS.



Pour la partie récréative, les enfants du Conseil Municipal des Enfants, nouvellement installé, ont lu le premier conte du père Noël, datant de 1823. Une chorale « Cherries Cheesecake », constituée pour l'occasion, a agrémenté de manière originale et festive l'après-midi.



Une journée de rencontre et de partage pour nos aînés qui leur a donné l'occasion d'échanger, de se souvenir et de se donner rendez-vous pour l'année prochaine.



L'Esprit de Noël arrive doucement, les fêtes approchent...



Pour inviter petits et grands à s'imprégner de cette douce ambiance, l'Association Sportive et Culturelle de Gries, aidée par les bénévoles des associations locales, les amis randonneurs et les agents municipaux, a œuvré pendant 2 jours pour illuminer les abords de la forêt et transformer la salle des fêtes en une forêt enchantée.

Le samedi 09 décembre 2023, dès 16 h, une alléchante odeur de vin chaud émanait de l'alambic et embaumait l'allée du marché de Noël artisanal sous le chapiteau installé à l'orée du bois où pas moins de 17 exposants proposaient des idées cadeaux.

A 18 h, le Père Noël a été accueilli par les chants des enfants des écoles. Il les a ensuite récompensés en leur offrant à chacun un chocolat. Puis, les enfants ont accroché au sapin prévu à cet effet, leur décoration de Noël fabriquée de leurs mains pour participer au concours de la plus jolie réalisation.



Le public venu en grand nombre malgré une pluie incessante, s'est restauré dans la salle des fêtes : tartes flambées, knacks et pâtisseries leur étaient proposées. Il a en même temps profité de la prestation de la Musique Municipale qui a interprété un joli répertoire dont certains morceaux de leur prochain concert de Noël.

A 20 h, un magnifique feu d'artifice (*reporté du 13 juillet 2023 en raison de la sécheresse*) a été tiré pour clore ce moment de partage et de convivialité. De belles mélodies de Noël ont sublimé ces quelques minutes féériques.

Nul doute, tout ce mélange d'illuminations, de saveurs hivernales réunies en un même lieu, concourent déjà à la **MAGIE DE NOEL**.

Vie scolaire



Des nouvelles de l'école maternelle...

Initiation au basket

Le 22 septembre 2023 et le 06 octobre 2023, les Moyens et les Grands ont participé à deux séances d'initiation au basket-ball, organisées par les animateurs du BCGO.



A l'aide de jeux adaptés à leur âge, ils ont appris à dribbler et à marquer des paniers.



Exposition arboricole



Le 09 octobre 2023, les élèves se sont rendus à l'Espace « La Forêt » pour visiter l'exposition de fruits et de légumes organisée par la Société des Arboriculteurs.

Ils ont observé des pommes, des poires, des châtaignes, des petits arbres, de nombreux légumes et de belles décorations.



Ils ont admiré leurs productions d'arts plastiques exposées avant de déguster une délicieuse pomme et un jus de pommes fraîchement pressé.

Bibliothèque

Les bibliothécaires Nadine et Françoise se sont rendues dans les classes, chargées de livres à découvrir. Les enfants ont manipulé et observé les ouvrages puis ont écouté avec attention les histoires tant attendues...



La semaine du goût

Du 16 au 20 octobre 2023, les Petits, Moyens et Grands des trois classes ont participé à la semaine du goût autour des couleurs. Chaque jour, les élèves ont découvert, senti, goûté de nouveaux aliments.

Lundi : les enfants ont apporté des **aliments rouges** : betterave, tomate, mais aussi poivron, prune, et aliments transformés ou cuisinés comme la confiture de fraise, de cerise, le smoothie à la framboise, le chorizo, le gaspacho, le babybel ou le ketchup.



Mardi : ils ont goûté les aliments salés et sucrés **marron** : lentilles cuisinées ou en salade, nombreuses variétés de noix (de coco, du Brésil, de Macadamia, noisettes). Les châtaignes, le chocolat, le pain d'épices, les bananes bien mûres, les dattes, les cookies étaient eux aussi à l'honneur.



Jeudi : les enfants ont observé et dégusté des denrées **jaunes** : purée de pommes de terre, gruyère, moutarde, macarons, courgettes jaunes, jus d'oranges ou d'ananas, pois chiches, soupe de carottes jaunes, cornflakes, curly, œufs durs, chips, madeleines au citron, galettes de maïs, gâteau au citron, confiture de coings, framboises jaunes. Ils se sont régalés !



Vendredi : les enfants ont partagé des mets de couleur **verte** : ils ont apprécié les asperges vertes, grimacé en goûtant le citron vert, goûté des concombres, des cornichons, des raisins, du guacamole, des pommes vertes, des pistaches, des olives, des combavas, ou encore de la tisane à la verveine citronnée, de la menthe, des haricots, des petits pois, de l'avocat. Encore une belle dégustation !



Spectacle de Noël

Le 1^{er} décembre 2023, les élèves ont assisté au spectacle « Les jouets de Noël », présenté par la Compagnie Pois de Senteur à l'annexe de la mairie. Partiellement financé par les dons de l'association « Graines de Mômes », il a ravi les enfants.

Grosnounours, Caroline la poupée, Pouet-Pouet la petite voiture et Balthazar le canard sont inquiets. Lola leur propriétaire a commandé une quantité énorme de jouets pour Noël. Seraient-ils trop vieux, dépassés ou pire : ne seraient-ils plus aimés ? Ils décident alors de repartir au pays du père Noël.



Lola réalisant qu'elle est très attachée à ses anciens jouets décide à son tour de les retrouver. Mais quand un lutin farceur, s'étant échappé de l'atelier du père Noël, décide de s'en mêler, tous les plans de nos amis vont se retrouver chamboulés.

Une belle aventure s'ensuivra avec un dénouement heureux pour la plus grande joie de tous.

... et de l'école élémentaire



Initiation de basket

Les élèves de la classe de GS-CP ont bénéficié d'une initiation au basket en début d'année scolaire. Les autres classes en bénéficieront également tout au long de l'année. Encadrés par des membres de l'ASA, ils ont découvert le basket et l'ont pratiqué dans la salle de basket dédiée aux professionnels.

Ils se sont familiarisés avec ce sport collectif, découvert les règles, pratiqué le dribble et le tir au panier.



Les élèves étaient très enthousiastes tout au long des séances.

Jeux à la bibliothèque

Les classes CM1/CM2 bilingue et CE1/CE2 bilingue se sont rendues à la bibliothèque municipale. Nadine et plusieurs bénévoles ont chaleureusement accueilli les élèves pour leur faire connaître différents jeux de société.



Les enfants apprécient énormément ces moments de partage.

Un grand merci aux adultes qui consacrent du temps aux enfants.



Rencontre interclasses d'athlétisme



Quatre classes ont effectué un cycle d'athlétisme avec leurs enseignants. Tous les CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont entraînés à courir vite, courir longtemps, lancer loin, sauter loin et franchir des haies.

Suite à ces semaines d'entraînement, les 4 classes se sont affrontées. Les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes à chaque épreuve.

Le 17 octobre 2023, sous un beau soleil, les enfants ont circulé d'un atelier à l'autre, tenus par des adultes. Leurs performances ont été notées sur une fiche de score. A l'issue de cette rencontre, les points ont été compatibles.

Le 20 octobre 2023, une remise de prix a eu lieu dans la cour. Les 3 meilleures filles et les 3 meilleurs garçons de chaque niveau ont été médaillés et félicités par l'ensemble des petits sportifs. La classe la plus sportive a également reçu une coupe.



Un grand merci aux parents qui ont participé à l'organisation de cette rencontre.



Exposition arboricole

Comme chaque année, les classes ont apporté leur contribution à l'exposition proposée par les arboriculteurs le week-end du 07 et 08 octobre 2023.

Le 09 octobre 2023, elle était accessible aux seuls élèves de l'école. Chacun a pu découvrir les œuvres plastiques de ses camarades. Chaque classe a utilisé des techniques différentes et représenté l'automne à sa façon. Une exposition riche en couleurs et en idées ! Les enfants ont également observé différents fruits et fleurs d'automne.

L'équipe enseignante remercie la société des Arboriculteurs de les convier chaque année à leur exposition et d'offrir à chaque élève des pommes et du jus.



Conseil Municipal des Enfants

Cette année, de nouveaux conseillers municipaux juniors ont été élus au Conseil Municipal des Enfants. Il s'agissait de la 3^e mandature. Les candidats étaient des élèves de CM1 et CM2.

Un travail sur les droits civiques, le vote et les élections a été mené dans chaque classe afin de préparer les petits électeurs. Ils ont découvert (ou redécouvert) l'importance de voter et les différentes étapes d'une élection.

Chaque candidat a préparé avec sérieux son affiche expliquant ses motivations et ses idées pour l'école et la commune.



Le 12 octobre 2023, tous les enfants sont allés voter avec leur carte d'électeur à l'annexe de la mairie. 21 élèves se sont présentés. 12 sièges étaient à pourvoir.

Ont été déclarés élus :

BAMBACH-STAATH Maëva, BENAMARA Inès, BEZZINA-GOSSE Adèle, BIRGEL Lou-Anne, CRAVE Samuel, EBY Maxandre, ECKERT Lucas, HAMMER Lou-Sian, HELMLINGER Tim, LINDER Baptiste, MANICCIA Léandre et OLIVEIRA Luna.

Les enseignants félicitent les élèves élus et remercient Mme ANTHONY et Mme STURNY d'avoir organisé ce vote en tous points ressemblant à un vote d'électeur majeur.



Nouvelles du Périscolaire

Les effectifs



Périscolaire maternelle

Périscolaire élémentaire

Directrice : Céline OSTER

Animateurs
Tiffany et Maéva

Animateurs
Fabien, Siru et Elodie

Agent de propreté des lieux de vie des enfants : Angélique

20 enfants le midi et le soir
14 enfants le mercredi

42 enfants le midi
38 enfants le soir
20 enfants le mercredi



Thèmes & projets de l'année scolaire : « les enfants du Monde »

Durant l'année scolaire, les enfants auront la possibilité d'apprendre, de jouer, de découvrir, de visiter plusieurs pays du monde à travers la musique, la gastronomie, le folklore, le sport et les animaux.

- Confection d'animaux du monde en tout genre
- Découverte de la flore
- Initiation au yoga
- Soirée asiatique
- Atelier chant (participation projet ALEF)
- Jeux extérieurs, coopération
- Soirée jeux de société parents enfants
- Marché de Noël pour les familles du périscolaire
- Veillée de Noël



Le thème des mercredis : « S'portez vous bien »

De septembre à décembre, la balle sera dans tous ses états ! A la raquette, au pied ou à la main, les enfants auront l'occasion de tester les sports de balle. De la petite à la grande balle, ils vont pouvoir s'amuser, jouer et se défouler au périscolaire :

- Initiation au rugby et au football avec le FC Gries
- Initiation au tennis avec le Tennis-club de Gries
- Sortie Java, bowling, goolfy et spectacle de Noël en intercentre à Kilstett avec les structures de Weyersheim, Gambsheim, Offendorf, Gries et Kilstett
- Initiation à l'Alsacien (projet de la Basse-Zorn)
- Bricolage, atelier culinaire, préparation de repas spéciaux, grands jeux, jeux sportifs,...



Petites vacances d'automne

21 enfants de 6 à 11 ans étaient présents, du côté de la forêt enchantée « Il était une fois » : découverte de la magie de la nature, bricolages, land'art, atelier de cuisine, création de jeu de société, escape game, sortie en forêt.





Le Furoshiki, une technique écoresponsable

Le mercredi 29 novembre 2023, une certaine effervescence régnait à la bibliothèque. En effet, elle a accueilli un atelier d'emballage zéro déchet, avec comme thématique particulière la question de l'emballage des cadeaux.

Le Furoshiki est une technique traditionnelle japonaise d'emballage de cadeaux et d'objets différents et variés à l'aide de carrés de tissu.

Il est, en dehors de son côté pratique et sans déchet, un objet de décoration. Il permet pleinement de personnaliser le cadeau. Il était utilisé au Japon dès le XVIII^{ème} siècle pour envelopper les kimonos.

Cette technique permet de nombreuses utilisations. Les pliages sont toujours simples et tout ou presque tout peut être emballé dans du tissu !



Ludothèque

Prochains rendez-vous pour les soirées jeux, le vendredi à partir de 19 h

19 janvier 2024

16 février 2024

15 mars 2024

19 avril 2024

17 mai 2024

21 juin 2024



Soirées jeux animées par
Michel QUENAULT.

Jeux de hasard, mémoire, stratégie,
observation. Jeux de cartes, de plateau, ...

Un large choix vous attend !

Portage à domicile

Vous ne pouvez pas vous déplacer, mais souhaitez cependant emprunter des livres ?

Contactez la bibliothèque au 03.88.72.36.72. ou par mail à bibliothèque@gries.fr



Vacances de Noël

Fermeture

à compter du 22 décembre 2023

Réouverture aux heures habituelles

à compter du 03 janvier 2024



Programme à venir...



Diverses animations seront organisées au courant du 1^{er} semestre 2024.

Toutes les modalités (date, horaire, lieu, ...), n'étant pas connues à ce jour, vous êtes invités à consulter régulièrement le site www.bibliotheque-gries.fr.

Les informations seront également communiquées par les moyens habituels de communication et/ou par voie de presse.

Géobiologie

Vendredi **26 janvier 2024**
à **19h30**



Conférence animée par M. Charles WANNER.

Notre lieu de vie a-t-il une influence sur notre santé ? Quelles sont les perturbations naturelles et artificielles qui nous entourent ?

Un animal, des animaux

du **1^{er} février 2024** au **06 mars 2024**

Exposition, en partenariat entre L214 et la Fondation 30 millions d'Amis.

Les animaux sont sensibles et intelligents.

Au travers des dernières découvertes éthologiques, on découvre la capacité des animaux à réfléchir, à ressentir, à s'émouvoir.



Initiation au tricotin



Mercredi **13 mars 2024**
à partir de **10h**
Pour les enfants à partir de 8 ans.

Yog'arbre

Mercredi **13 mars 2024**
à partir de **10h**



Béatrice, guide en sylvothérapie, vous emmènera hors des sentiers pour une pratique douce consistant à prendre un temps pour soi afin de se ressourcer auprès des arbres.

Journée de partage et d'échange

Mercredi **13 mars 2024**
à partir de **10h**

Une journée autour du partage, des jeux, de la convivialité avec un repas sous la formule « Auberge espagnole ». Ce sera le moment de mettre en vente les ouvrages « désherbés ».

Vous pourrez également assister à une rencontre avec M. MUHR, passionné d'abeilles.



Voyage au Népal

Vendredi **22 mars 2024 à 20h**



La Norvège

Vendredi **22 mars 2024 à 20h**



Exposition de photos par
M. Claude WANSART



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - 62, rue Principale 67240 GRIES
03.88.72.36.72 - bibliotheque@gries.fr

Association « Les Graines de Mômes »



Elle a pour but de promouvoir le lien social et de dynamiser la vie des enfants au sein du village.

Différentes manifestations sont organisées tout au long de l'année afin de reverser les bénéfices aux écoles publiques de Gries. Ils ont pour but d'améliorer la vie scolaire des élèves en finançant une partie des sorties, voyages, spectacles et du matériel éducatif.



Petit retour sur l'année 2023

Le retour en fanfare de la boum carnavalesque a été un immense succès. Les deux bourses aux vêtements ont été complètes très rapidement.

Les ventes de chocolats et de bulbes au printemps ont été très prisées. Une 2^{ème} vente de bulbes a eu lieu à l'automne. L'année 2023 s'achève sur le retour des ventes traditionnelles de fromages et de café. Pour la 1^{ère} fois, une vente de sapins de Noël, en partenariat avec un producteur local, a clôturé l'année.

L'année 2024 s'annonce toute aussi prometteuse. Les deux événements suivants sont annoncés et se dérouleront à l'Espace « La Forêt » :

- Boum carnavalesque le **14 février 2024**
- Bourse aux vêtements de printemps le **17 mars 2024**



L'association remercie chaleureusement les villageois pour leur venue aux diverses manifestations et la mairie pour la mise à disposition des locaux.

Pour ceux qui souhaitent rejoindre l'association pour faire perdurer et prospérer ce dynamisme, n'hésitez pas à nous contacter par mail : lesgrainesdemomes@gmail.com

Nouveau comité : Mathieu LEFOURNIS, Président - Marie BRONNER, vice-présidente - Lauriane MATZ, trésorière - Céline GROSS, secrétaire.

Les Amis de la Pétanque

Le 25 novembre 2023, les Amis de la Pétanque de Gries se sont retrouvés au terrain de plein air, rue Principale, pour procéder à « l'hivernage » des différents espaces.

Les nombreuses feuilles mortes, tombées cet automne, ont été ramassées et chargées sur la remorque. Les membres remercient les services municipaux pour la mise à disposition du matériel et le vidage de la benne à déchets verts.



En raison d'importantes infiltrations d'eau dans les locaux, la gouttière mitoyenne avec la maison des arboriculteurs a été remplacée. Le rangement et le nettoyage du club-house ont complété la liste des travaux.

La matinée a été clôturée par un délicieux repas. En se quittant, les Amis de la Pétanque de Gries se sont d'ores et déjà donnés rendez-vous à la belle saison.

Amicale pour le Don du Sang Bénévole du Bachgraben Gries, Kurtzenhouse, Weitbruch

Un bon bilan pour 2023

L'Amicale vient d'achever sa deuxième année de fonctionnement et le bilan est très satisfaisant. Pour l'année 2023, 338 donateurs ont été enregistrés en cinq collectes.



Lieu	Date	Nombre de donateurs
Gries	20/12/2022	61
Weitbruch	14/02/2023	65
Gries	12/04/2023	60
Kurtzenhouse	13/06/2023	80
Weitbruch	26/09/2023	72

Nous constatons à chaque collecte l'arrivée de nouveaux donateurs : une perspective très encourageante.

La dynamique de l'association est incontestable, nous comptons actuellement 14 membres actifs. Les collectes se déroulent toujours dans une bonne ambiance et la collation préparée par les bénévoles est un moment fort apprécié.

Lors de l'assemblée générale du 09 novembre 2023, plusieurs donateurs réguliers des trois communes ont été mis à l'honneur. L'EFS classe ces donateurs en plusieurs niveaux selon le nombre de dons et récompense les plus généreux en fonction du nombre de dons.



Les récipiendaires de 2023 sont

- * pour 25 dons : Nastasia SEURING, Isabelle OTTMANN, Céline CONRAD, Laura MILLEMANN
- * pour 75 dons : Geoffroy VOLLMER, Céline et Michael EBY, Jean-Michel OUADAH, Francis WIEDEMANN
- * pour 100 dons : Arnaud DONIUS, François DISS, Philippe HAUSWALD
- * pour 150 dons : Daniel RITTER, Pascal KUNTZEL

Une mention particulière a été décernée à Francis GRUNER de Gries pour plus de 200 dons. Un bel exemple à suivre pour tous les donateurs de sang. Encore un grand merci à lui !

La soirée a été l'occasion de beaux échanges autour du verre de l'amitié. L'association tient à remercier les Communes de Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch pour leur soutien logistique lors des collectes et la subvention annuelle.



**Plus de 10 000 dons sont nécessaires
tous les jours en France.**

Venez faire le geste qui sauve !

Renseignements et questionnaire sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

RAPPELS PRATIQUES POUR DONNER SON SANG

Avoir 18 ans et peser plus de 50 kg.
Se présenter avec la carte d'identité.
Compléter un questionnaire préalable au don
avant l'entretien médical.

CALENDRIER DE COLLECTES 2024

Lundi 26 février 2024 à Weitbruch
Mardi 23 avril 2024 à Gries
Mercredi 03 juillet 2024 à Kurtzenhouse
Lundi 23 septembre 2024 à Weitbruch
Lundi 30 décembre 2024 à Gries
Les collectes ont lieu de 17h à 20h

Association HOPE

Le 30 septembre 2023 et le 1^{er} octobre 2023, l'Association HOPE a organisé sa première manifestation avec le concours d'autres associations (Alsace Centrafrique, SolHimal, la Calebasse de Tooro, Offrir l'Espoir et la Boutique de Monde de Haguenau), toutes dans l'esprit solidaire et le partage fraternel.



Ce fût un week-end de très belles rencontres malgré une fréquentation un peu frileuse.

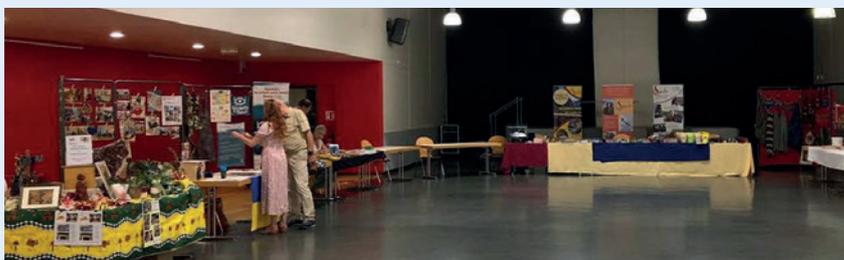
Merci à vous toutes et tous qui soutenez nos associations.

Merci au groupe « Salade Mixte » qui a agrémenté l'après-midi du samedi.

Merci à la Commune de Gries pour la mise à disposition gracieuse de la salle des Fêtes.

Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour soutenir les belles causes tout au long de l'année.

Le monde en souffrance a besoin de nous, de vous. Soutenons les plus faibles : de plus en plus de pays sont touchés par la guerre... Nombre de personnes sont obligées de tout abandonner pour trouver une nouvelle terre d'asile, et d'autres, touchées par le changement climatique espèrent une vie meilleure ailleurs.



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gries-Kurtzenhouse

Broyage de sapins de Noël

Samedi 06 janvier 2024
de 11h à 20h

Vin chaud, boissons et
petite restauration sur place



Les 2 évènements se dérouleront
à la Caserne des Pompiers
55 rue Principale à Gries.

Formation de sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent

Samedi 06 janvier 2024
de 13h30 à 16h

Places limitées à 10 stagiaires sur inscription à la
Mairie au 03.88.72.42.62

La formation a pour objectif de sensibiliser les participants aux gestes de premiers secours. Les gestes ont pour but de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

La sensibilisation permet de diffuser au plus grand nombre la connaissance de ces gestes et faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne des secours.



L'exposition fruitière, point d'orgue du 70ème anniversaire



L'exposition fruitière des 07 et 08 octobre 2023 a été le point d'orgue de l'année du 70^{ème} anniversaire de l'Association, créée le 11 juillet 1953 à l'initiative de Emile RAPP et Charles KUPFERLE.

L'association contribue à la valorisation de l'activité fruitière et participe ainsi au maintien de la fameuse ceinture verte « tellement nécessaire » au charme et au caractère de nos villages alsaciens.

Forte de 260 membres, elle organise annuellement 6 à 7 cours de taille ouverts à tous. Elle accompagne les élèves de l'école primaire de Gries lors de séances de plantation d'arbres ou récoltes de fruits et leur réserve un espace lors de l'exposition annuelle.

Elle entretient les deux vergers-écoles, assure les commandes collectives d'arbres et participe à la formation de moniteurs-arboricoles. Elle gère l'activité de l'alambic itinérant et le met à disposition pour la préparation du fameux vin chaud lors du marché de Noël organisé par l'ASC.

L'édition 2023 a remporté, comme d'habitude, un vif succès. Malgré une année fruitière compliquée (sécheresse, chaleur excessive, maladies et ravageurs), les tables étaient bien achalandées. Pas moins de 90 variétés de pommes et bien d'autres fruits garnissaient les corbeilles (25 sortes de poires, coings, quetsches, kiwis, amandes, noix, nèfles, figues). Des légumes exceptionnels de nos jardins étaient également exposés. Une imposante citrouille de 69 kilos était visible à l'entrée de la salle. Une table était dédiée aux produits naturels à base de plantes.

Lors de l'inauguration, les élus, dont le Maire de Gries Eric HOFFSTETTER, le Député Vincent THIEBAUT, la conseillère d'Alsace Christiane WOLFHUGEL, ont confirmé leur soutien absolu à l'activité arboricole.

Les moniteurs arboricoles ont répondu aux nombreuses questions posées par les visiteurs. Des artisans locaux et un arboriculteur ont également pu mettre en avant leurs produits. Une exposition de SOLEX anciens et une belle collection de bonsaïs ont fait l'admiration de tous.

La tribune de la salle des Associations était réservée aux élèves des écoles de Gries pour présenter leurs œuvres fabriquées à partir d'éléments puisés dans la nature. Félicitations à eux, et au personnel enseignant, pour leur imagination et leur talent. Ils ont visité l'exposition le lundi matin, ont goûté un jus de pommes fraîchement pressé et sont repartis ravis avec une pomme offerte.

Dans la salle des Fêtes, les visiteurs ont pu se régaler. Différents plats leur étaient proposés et d'année en année, le succès ne se dément pas.

Travaux au verger école rue des Tulipes

Au mois de novembre, une rangée d'arbres vieillissants a été arrachée avec l'aide des agents communaux pour l'extraction et l'évacuation des souches.



Dans une démarche de renouvellement, une poignée d'arboriculteurs a procédé à la plantation d'une dizaine de jeunes pommiers de variétés tardives en forme pillards.

Ils feront l'objet d'une taille de formation à l'été prochain et en début d'année 2025.

Cours de taille à Gries gratuits et ouverts à tous

Samedi 27 janvier 2024 à 13h30
chez Pierre JUND 1 rue des Champs
demi-tige, quenouille, scion

Samedi 09 mars 2024 à 13h30
au Presbytère Protestant 4 rue du Presbytère
Arbres haute-tige

Samedi 13 avril 2024 à 13h30
à la Maison des Arboriculteurs rue des Champs
Cours de greffage

Contact : Charles GASS
Président - moniteur arboricole
03 88 72 34 59

Club « Bon Accueil »



CLUB BON ACCUEIL



Le Club se porte bien avec 77 membres inscrits. Toutefois, les personnes seules, en préretraite ou en retraite, seront les bienvenues. Nous leur offrons des distractions et activités diverses ainsi que la convivialité pour rompre la solitude et l'ennui. Venez nous rejoindre !

Sortie à Busswiller le 09 août 2023

Dégustation de tartes flambées et visite guidée des environs par M. le Maire de Busswiller.



Visite du musée de l'Abri à Hatten le 25 octobre 2023



Fête d'anniversaire le 15 novembre 2023

Willy, « jeune » vice-président, a fêté ses 85 ans en invitant tous les membres du Club.



Sortie des marcheurs le 04 septembre 2023



Rappel pour les marcheurs

- Le 1^{er} lundi du mois à 14 h à l'Espace « La Forêt » à Gries
- Le 3^{ème} lundi du mois à 14h à la Mairie de Kurtzenhouse

Contact

Edouard MULLER, Président
Georgette NOBERT, Secrétaire

Paroisses

Le dimanche 03 décembre 2023, les paroisses protestante et catholique ont fêté l'entrée dans le temps de l'Avent en allumant la première bougie.

Après une petite marche aux lampions et quelques chants, la soixantaine de participants s'est réchauffée autour d'un feu de bois, des bredeles et du vin chaud offerts.



Un temps de partage et de fraternité, symbole de Noël qui arrive.

Musique Municipale

Le concert de l'Avent au profit des enfants malades



La Musique Municipale de Gries et son directeur Olivier SAENGER ont donné leur concert annuel d'hiver le dimanche 17 décembre 2023 en l'église protestante de Gries, devant un public venu en nombre

Une panoplie d'œuvres plus dramatiques faisant la part belle à l'aviation s'est mêlée aux traditionnelles mélodies de fêtes.

Ont été interprétées des pièces originales pour Harmonie, telles « Flight » et « Mont Everest », des musiques de films en parcourant les espaces immenses d'Amérique du Nord avec « Pocahontas » ou encore les rêves à travers « Cloud(iu)s - L'homme nuage », sans oublier quelques féeries de Noël qui ont su émerveiller les petits et les grands.

Comme chaque année, la Musique Municipale a offert le plateau de la soirée à une association caritative. L'Association « Noéline en Chœur » a pour objectif la création d'une maison de répit et de fin de vie pédiatrique. Certains membres de la famille et de l'association étaient présents pour l'occasion.



La soirée s'est terminée autour du vin chaud préparé et servi par les musiciens, sur le parvis de la mairie, pour prolonger un peu cette belle soirée de musique et de partage.



Football-Club



La Saint-Sylvestre à Gries

Le Football-Club remercie les nombreux participants déjà inscrits à la soirée du 31 décembre 2023.



Vous avez envie de finir l'année en beauté, n'hésitez pas à rejoindre le FCG pour cette soirée qui sera chic, dansante, endiablée au rythme de l'orchestre Valery's qui saura vous donner le pas sur la piste.

Contact : 06.95.07.59.29 - bourderi.alexandre@gmail.com



Un programme chargé pour l'ASA pro

L'Alliance Sport Alsace vit un début de saison fort en émotions. Depuis le mois d'octobre, l'équipe continue de grandir au fur et à mesure des rencontres. Avant une période hivernale charnière, il sera indispensable de renouer avec la victoire pour la quête des plus hautes places.

En cette fin d'année, l'ASA s'engage en organisant deux actions solidaires avec la Banque Alimentaire et le Secours Populaire. Elles se dérouleront lors des matchs du 15 et 27 décembre prochains contre Aix-Maurienne et Saint-Chamond. Pour ces 2 matchs, le club portera un maillot spécial Noël, et une partie des recettes de la vente de ces maillots sera reversée à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

Pour aider le Secours Populaire, lors du match du 27 décembre 2023, vous pourrez apporter des jouets et/ou cadeaux à offrir aux enfants. Une vente de peluches par les Bénévoles du Secours Populaire du Bas-Rhin sera organisée en marge de cette rencontre.

Pour le début de l'année, et avant la trêve internationale de février, l'équipe aura un programme alléchant avec la réception de Rouen, Fos-sur-Mer et Vichy (cf. dates dans le calendrier des manifestations).

Toutes les informations et billetterie en ligne sur le site www.asa-basket.fr

Du côté amateur, à l'ASA Gries-Oberhoffen

Depuis la reprise de cette saison sportive, le BCGO a changé officiellement de nom pour devenir l'ASA Gries-Oberhoffen, évolution en lien direct avec l'équipe professionnelle du club. Les deux clubs de coopération territoriale, Souffelweyersheim et Weyersheim, ont fait de même et abordent fièrement « ASA » à leur nom.

La section amateur de Gries continue de grandir et de rayonner. Au-delà des bons résultats de nos jeunes, ce ne sont pas moins de 3 nouvelles équipes qui ont été créées pour la saison 2023/2024 dans les catégories U13, U15 et U20.

Le basket pour les tout-petits : Si dans les catégories U11 à Séniors, nous affichons complet. L'accueil des tout-petits est encore possible, les mercredi et samedi matin.

- * U7 - enfants nés entre 2016 et 2019
le mercredi de 9h30 à 11h avec Cindy et Mélissa
contact : c.kress@asa-basket.fr
- * U9 - enfants nés en 2014 et 2015
le samedi de 9h30 à 11h avec Céline
contact : c.combettes@asa-basket.fr



Novembre, mois de l'engagement

Au cours de ce mois, l'ASA s'est engagé en faveur de deux actions solidaires.

Dans le cadre du mois « Movember », dédié aux maladies masculines et en marge de la rencontre de l'équipe Prénationale Masculine face à Holtzheim 2, une somme de 500 € a été récoltée et reversée à l'ICANS de Strasbourg.



Nous avons également organisé une collecte de « vieux » ballons pour l'ONG Sports Charity Mwanza. Dans les différentes salles de l'ASA, pas moins de 150 ballons (encore utilisables) ont été déposés et seront expédiés en Tanzanie pour les jeunes sur place. Ce projet a été mis en place en collaboration avec notre joueur et capitaine de l'équipe PNM du club, Nathan STRIEGEL, engagé activement avec cette ONG.

Informations pratiques



Photothèque

L'équipe de rédaction du « Gries info » et la municipalité lancent un appel aux photographes amateurs de la commune.

Nous aimerions créer une bibliothèque de photographies de notre village au fil des saisons : moments de rencontre, paysages, photos insolites et autres panoramas sont les bienvenus. Ces images seront, entre autre, utilisées pour illustrer le « Gries info ».



Alors à vos appareils !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Carine STURNY au 03.88.72.42.62 ou lui faire parvenir vos clichés par mail à l'adresse carine.sturny@gries.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale communale

- ↪ lundi et mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- ↪ Mardi de 8h à 12h,
- ↪ Jeudi de 14h à 18h,
- ↪ Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.



Les services administratifs de la mairie et l'agence postale seront fermés le **mardi 02 janvier 2024.**

Trottinettes électriques : Que dit la réglementation ?

Les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps.

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptres arrière et latéraux

Feux de position avant et arrière

1 PERSONNE
14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO TROTTINOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION DU RÉALISATEUR)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE, RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS.

CASQUE RECOMMANDÉ

AVERTISSEUR SONORE OBLIGATOIRE*

SYSTÈME DE FREINAGE OBLIGATOIRE*

CATADIOPTRES ARRIÈRE ET LATÉRAUX OBLIGATOIRES*

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES*

1 PERSONNE
12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO TROTTINOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION DU RÉALISATEUR)

*À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2020

Caritas Alsace, à l'épreuve des crises

Caritas Alsace compte une dizaine d'équipes dans le secteur de Haguenau-Wissembourg. En 2022, les 132 bénévoles du territoire ont aidé 402 familles en situation de pauvreté.

Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire touchent d'abord les plus pauvres.

Les équipes du Nord-Est de l'Alsace apportent une aide très variée. Les bénévoles se montrent particulièrement actifs dans l'aide alimentaire. Les épiceries solidaires de Woerth et de Brumath ont aidé 180 familles à se nourrir dignement. Le nombre de familles aidées a augmenté de 15 % en un an !



L'équipe « Brumath Paroisses » a accompagné 53 familles et mené 320 visites, notamment auprès des personnes âgées isolées.

Le pôle des solidarités familiales est également très actif, avec plusieurs familles qui ont accueilli des enfants en situation de précarité au cours des vacances d'été.

L'équipe de Haguenau s'est, quant à elle, spécialisée dans l'aide vestimentaire, et dispose d'une friperie solidaire ouverte à tous.

A Herrlisheim-Offendorf, les bénévoles mettent l'accent sur le soutien aux personnes isolées, notamment les seniors, qui ont la possibilité de se retrouver lors d'après-midi conviviales.

Caritas possède également des équipes à Bischwiller, Drusenheim, Schweighouse ou encore Soufflenheim.



**Vous l'avez compris,
il y a forcément une équipe
de Caritas Alsace près de chez vous !**

**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**



Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires.

Renseignements : www.caritas-alsace.org

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur le site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace 5 rue St-Léon 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75 % : un don de 100 € ne coûte plus que 25 € après impôt.

L'Alsace du Nord déploie une plateforme de covoiturage



Pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres (*la Communauté d'Agglomération de Haguenau et les Communautés de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et de la Basse-Zorn*), membres lancent un programme de développement du covoiturage avec l'application Klaxit, associée depuis peu à BlaBlaCarDaily, plus grand réseau en France.

Répondre aux enjeux économiques et environnementaux de plus en plus forts

Dans le Nord Alsace, la voiture n'est pas toujours remplaçable par d'autres modes de transport. Le covoiturage est un levier efficace pour réduire le coût des déplacements et leur impact environnemental.

Comment ça fonctionne ?

1. Les passagers et les conducteurs téléchargent l'application Klaxit. Ils indiquent leurs adresses de domicile et de destination, ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. Le conducteur, s'il le souhaite, partage ses frais de déplacement avec ses passagers via l'application, de 2 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue.

Osez économiser, covoiturez !

Essence, entretien, amortissement, la voiture coûte au minimum 0.40 € par km parcouru.

En plus du partage des frais de déplacement, les usagers de l'application vont bénéficier de nombreux avantages en Alsace du Nord :

- ⇒ **Pour les conducteurs**, un bonus de 100 € de l'Etat à leur première inscription sur une plateforme.
- ⇒ **Pour les passagers**, les 10 premiers trajets offerts grâce au soutien du territoire et une garantie retour-maison.
- ⇒ **Pour tous**, un système de parrainage récompensé de 20 € pour le parrain et 10 € pour le filleul.

Exemples de partage de frais

- Betschdorf > Rastatt - 31 km
le conducteur reçoit 3 €
- Bitche > Reichshoffen - 27 km
le conducteur reçoit 2€70
- Woerth > Wissembourg - 23 km
le conducteur reçoit 2€30
- Hoerdt > Mommenheim - 12 km
le conducteur reçoit 2 €



« Avoir une plateforme de mise en relation des covoitureurs commune à tous les habitants et salariés de l'Alsace du Nord va nous permettre d'avoir suffisamment de propositions de trajets pour que chacun trouve une solution à son besoin. Les employeurs d'Alsace du Nord bénéficieront également d'un accompagnement pour le déploiement du covoiturage auprès de leurs collaborateurs. »

Pour tout savoir : alsacedunord.fr



Pour télécharger l'application



Cette action bénéficie d'un soutien financier du programme national « France nation verte »

Vie économique



Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour être référencé dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Par ailleurs, votre entreprise s'est vue décerner un prix ou une distinction en matière d'innovation, n'hésitez pas à faire parvenir à la mairie un article/message pour être valorisé dans un prochain bulletin municipal, si vous le souhaitez.

Entreprises nouvellement implantées à Gries

L'Atelier Mumu - 8 rue des Briques
Retouches couture, broderie, flochage et personnalisation d'objets
☎ 07.67.27.48.15
lateliermumu@gmail.com
www.lateliermumu.fr



JS Concept - 5 rue des Peupliers
Peinture, crépis, décoration intérieure
☎ 06.03.54.94.32
js.concept@orange.fr

Commerces ambulants

Plusieurs commerçants ambulants proposent leurs produits devant l'école élémentaire.

Friterie Ch'ti Caloute

Saveurs nordiques en Alsace
☎ 06.48.28.70.56

Le lundi en semaine paire de 17h à 21h

Les Flambées Tradition

Tartes flambées
☎ 06.59.62.41.35

Le jeudi de 18h à 21h



Promouvoir le dialecte

O Dàannebaum

O Dàannebaum, O Dàannebaum,
Wie trej sinn dini Äschtle !
Nitt nurr im Summer bisch dü scheen,
Im Winter au, wenn's schnejt, bisch grien!
O Dàannebaum, O Dàannebaum,
Wie trej sinn dini Äschtle !

O Dàannebaum, O Dàannebaum,
Dü düesch mir àrig g' fàlle !
Dü schenksch doch in d'r Wihnàchtszit
Vil Freid, vil Glick in àlle Lit.

O Dàannebaum, O Dàannebaum,
Dü düesch mir àrig g' fàlle!

O Dàannebaum, O Dàannebaum,
Dü witt mich froh ebbs lehre !
Dü gibsch für 's Jahr eim Trooscht un Kràft,
Für däss m'r hofft un glaubt un schàfft.

O Dàannebaum, O Dàannebaum
Dü witt mich froh ebbs lehre !

Mon beau sapin

Mon beau sapin, roi des forêts
Que j'aime ta verdure !
Quand par l'hiver, bois et guérets
Sont dépouillés de leurs attraits
Mon beau sapin, roi des forêts
Tu gardes ta parure.

Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Mon beau sapin, comme il est doux
De te voir briller par nous,
Toi que Noël planta chez nous
Scintillant de lumière.

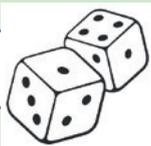
Mon beau sapin tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage
De la foi qui ne ment jamais
De la constance et de la paix.
Mon beau sapin tes verts sommets
M'offrent la douce image.

Merci

Nous remercions les personnes qui nous ont fait parvenir des textes en alsacien et celles qui nous en feront parvenir pour les prochaines parutions.

Calendrier des manifestations



Date	Horaire	Manifestation	Organisateur	Lieu
DECEMBRE				
Jeudi 21	17h	Don du Sang 	Amicale du Bachgraben	Salle des Fêtes Espace « La Forêt »
Mercredi 27	20h	Basket Pro B ASA - Saint Chamond	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Dimanche 31	19h30	Réveillon de la Saint-Sylvestre	Football-Club	Salle des Associations Espace « La Forêt »
JANVIER				
Samedi 06	11h à 20h	Broyage de sapins de Noël	Sapeurs-Pompiers de	Caserne des Pompiers
Samedi 06	13h30	Formation aux Gestes Qui Sauvent	Sapeurs-Pompiers de	Caserne des Pompiers
Jeudi 11	19h30	Cérémonie des Vœux du Maire	Commune de Gries	Salle des Fêtes
Vendredi 19	19h	Soirée « Jeux » 	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
Vendredi 19	20h	Basket Pro B ASA - Rouen	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Jeudi 25	20h	Conseil Municipal	Commune de Gries	Annexe de la Maire
Samedi 27	13h30	Cours de taille (Demi-tige, quenouille, scion)	Arboriculteurs de Gries & Environs	JUND Pierre 1 rue des Champs
FEVRIER				
Samedi 03	19h	Soirée « Après-ski » 	Musique Municipale	Salle des Associations Espace « La Forêt »
Vendredi 09	20h	Basket Pro B ASA - Vichy Clermont	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Mercredi 14	14h	Boum carnavalesque	Association « Les Graines	Salle des Associations
Vendredi 16	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
Dimanche 18		Tournoi de double surprise (matches en 4 jeux, tirage au sort des équipes)	Tennis-Club	Espace « La Forêt »
Dimanche 25	14h30	Football : FC Gries 1 - Weitbruch 2	Football-Club	Stade municipal
MARS				
Vendredi 08	20h	Basket Pro B ASA - Poitiers	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Samedi 09	13h30	Cours de taille (Arbres haute-tige) 	Arboriculteurs de Gries & Environs	Presbytère Protestant 4 rue du Presbytère
Dimanche 10	12h	Repas « Choucroute »	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Vendredi 15	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
Samedi 16	10h	Vente de bois de chauffage	Commune de Gries	Salle des Fêtes Espace « La Forêt »
Samedi 16		Journée de travail (petits travaux, préparation des terrains extérieurs)	Tennis-Club	Espace « La Forêt »



Dimanche 17	9h	Bourse de printemps	Association « Les Graines de Mômes »	Salle des Associations Espace « La Forêt »
Dimanche 17	14h30	Football : FC Gries 1 - Lampertheim	Football-Club	Stade municipal
Vendredi 22	20h	Basket Pro B ASA - Boulazac	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Samedi 23	9h	Nettoyage de printemps	Commune de Gries	RDV Parking Espace « La Forêt »
Samedi 23	9h	Présentation de la Compagnie de Commandement et de Logistique	54 ^{ème} Régiment de Transmissions	Espace « La Forêt »

AVRIL

Lundi 1 ^{er}		40 ans du Club et Chasse aux œufs	Tennis-Club	Espace « La Forêt »
Jeudi 04	20h	Conseil Municipal	Commune de Gries	Annexe de la Maire
Vendredi 05	20h	Basket Pro B ASA - La Rochelle	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Dimanche 07	15h	Football : FC Gries 1 - Wingersheim	Football-Club	Stade municipal
Vendredi 12	20h	Basket Pro B ASA - Nantes	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Samedi 13	13h30	Cours de taille (Cours de greffage)	Arboriculteurs de Gries & Environs	Maison des Arboriculteurs Rue des Champs
Samedi 13	20h	Concert de Printemps	Musique Municipale	Espace « La Forêt »
Vendredi 19	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
Mardi 23	17h	Don du Sang	Amicale du Bachgraben	Salle des Fêtes Espace « La Forêt »
Dimanche 28	17h	Basket Pro B ASA - Pau-Lacq-Orthez	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »

MAI

Vendredi 03	20h	Basket Pro B ASA - Evreux	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Dimanche 05	16h	Football : FC Gries 1 - Hoerd 2	Football-Club	Stade municipal
Mercredi 08	7h	Marché aux puces	Paroisse Protestante	Diverses rues
Mercredi 08	11h	Cérémonie de l'Armistice	Commune de Gries	Place de la Mairie
Vendredi 17	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
Vendredi 24	9h	Mini-olympiades	Ecole maternelle	Espace « La Forêt »
Dimanche 26	16h	Football : FC Gries 1 - Herrlisheim 2	Football-Club	Stade municipal

JUIN

Dimanche 09	8h à 18h	Elections Européennes	Commune de Gries	Annexe de la Mairie
Jeudi 20	18h	Fête de la Musique	Musique Municipale	Espace « La Forêt »
Vendredi 21	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
Vendredi 28	17h	Kermesse	Ecole élémentaire	Espace « La Forêt »



Le calendrier des manifestations peut également être consulté sur le site www.gries.eu

*Belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux
pour la nouvelle année*

2024



Spectacle de Noël de l'école maternelle

GRIES'INFOS

Directeur de la publication : Eric HOFFSTETTER

Rédaction : Equipe Communication

Impression : Parmentier Imprimeurs

Infographie : Carine STURNY

Dépôt légal : Décembre 2023

Crédits photos : Commune de Gries